

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Adobe Flash Player

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-447>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-447
Titre	Vulnérabilité dans Adobe Flash Player
Date de la première version	21 septembre 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Adobe APSB10-22 du 20 septembre 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- *Adobe Flash Player* versions 10.1.82.76 et antérieures pour Windows, Macintosh, GNU/Linux et Solaris ;
- *Adobe Flash Player* version 10.1.92.10 pour Android ;
- *Adobe Reader* versions 9.3.4 et antérieures pour Windows, Macintosh et UNIX ;
- *Adobe Acrobat* versions 9.3.4 et antérieures pour Windows et Macintosh.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Adobe Flash Player* permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité, non détaillée par l'éditeur et ayant fait l'objet de l'alerte CERTA-2010-ALE-015, a été découverte dans *Adobe Flash Player*. L'exploitation de celle-ci permet l'exécution de code arbitraire à distance.

5 Solution

Les versions 10.1.85.3 (Windows, Macintosh, GNU/Linux et Solaris) et 10.1.92.10 (Android) de Adobe Flash Player corrigent cette vulnérabilité. Les correctifs pour *Adobe Reader* et *Adobe Acrobat* sont prévus ultérieurement. Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Adobe APSB10-22 du 20 septembre 2010 :
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb10-22.html>
- Alerte CERTA-2010-ALE-015 :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-ALE-015/>
- Référence CVE CVE-2010-2884 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-2884>

Gestion détaillée du document

21 septembre 2010 version initiale.